



VILLE DE CARCES
Département du Var

RAPPORT DE PRESENTATION

BUDGET PRIMITIF
Exercice 2017

(annexe délibération municipale n°2017-14 du 4 avril 2017)

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées par l'assemblée délibérante les dépenses et les recettes d'un exercice (article L.2311-1 du CGCT).

Il respecte les principes budgétaires :

- sincérité,
- annualité,
- unité,
- spécialité,
- équilibre,

INTRODUCTION :

Le budget 2017 tient compte des incertitudes qui pèsent sur la répartition des dotations et plus généralement des concours de l'Etat compte tenu du contexte économique, politique et institutionnel notamment dans la zone Euro mais aussi du changement opéré par la création de la communauté d'agglomération Provence Verte au 1^{er} janvier 2017 issue de la fusion des communautés de communes du Comté de Provence, Sainte Baume Mont Aurélien et du Val d'Issole.

Par ailleurs pour 2017, la commune devra supporter l'augmentation de la contribution au financement du service départemental d'incendie et de secours du var, celle du Symiélec Var et prévoir le financement nécessaire à la mise à disposition par le département du gymnase du futur collège ainsi que la création de 2 classes supplémentaires à l'école élémentaire et l'extension du réfectoire et de la cuisine.

Dans ce contexte, la collectivité a choisi de :

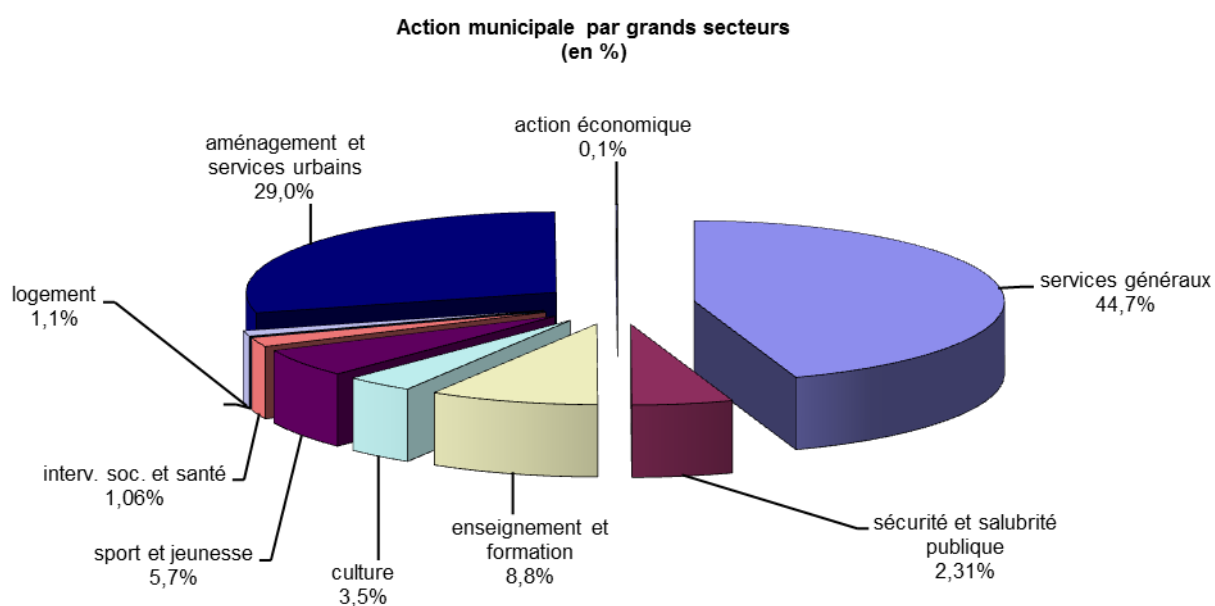
- Poursuivre sa maîtrise des charges de fonctionnement
- Conforter sa capacité d'autofinancement
- Augmenter son investissement public local grâce aux efforts fournis ces 3 dernières années et sans recourir à l'emprunt
- Continuer à se désendetter
- Ne pas augmenter les taux de fiscalité
- Maîtriser les charges de personnel en remplaçant uniquement les départs

Le total du budget primitif 2017 s'élève à 5 983 207 € soit + 23,95%

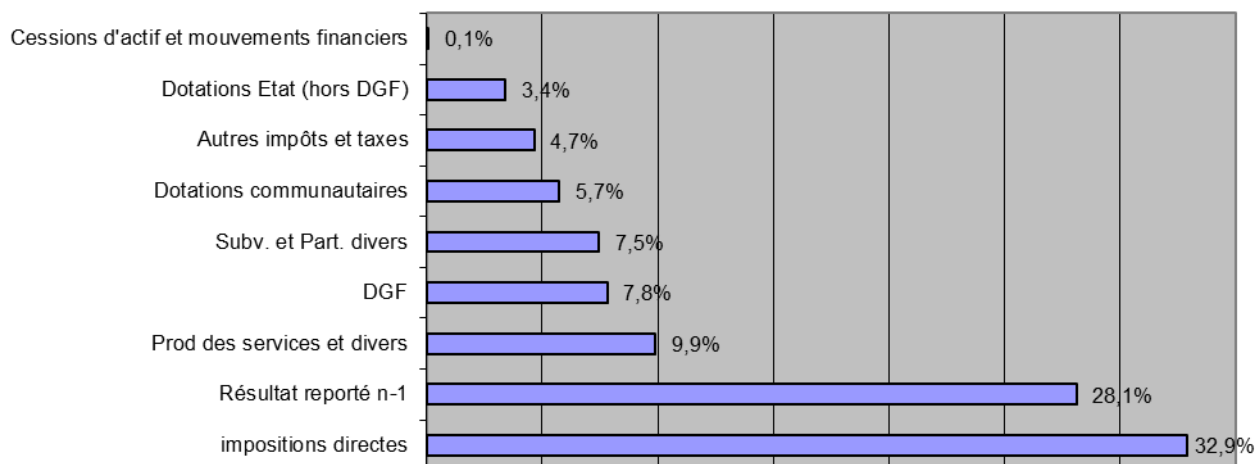
Depenses réelles	5 074 461,47	Recettes réelles	5 074 461,47
Dépenses ordre	908 746,00	Recettes ordre	908 746,00
Dépenses totales	5 983 207,47	Recettes totales	5 983 207,47
Rappel BP 2016	4 827 247,26	Rappel BP 2016	4 827 247,26

L'ACTION MUNICIPALE :

Le budget primitif 2017, sur l'ensemble des 2 sections (fonctionnement et investissement), en mouvements réels, s'élève à 5 074 461 euros. Les actions municipales et leurs moyens de financement se résument comme suit :

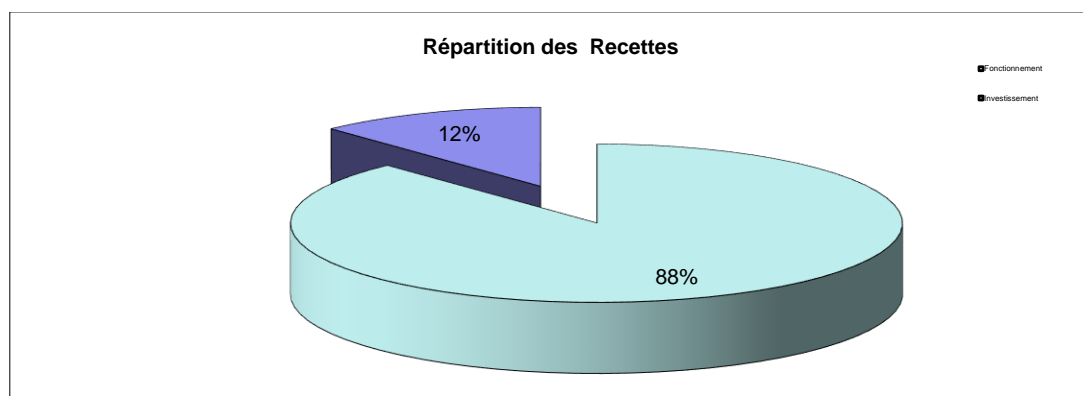
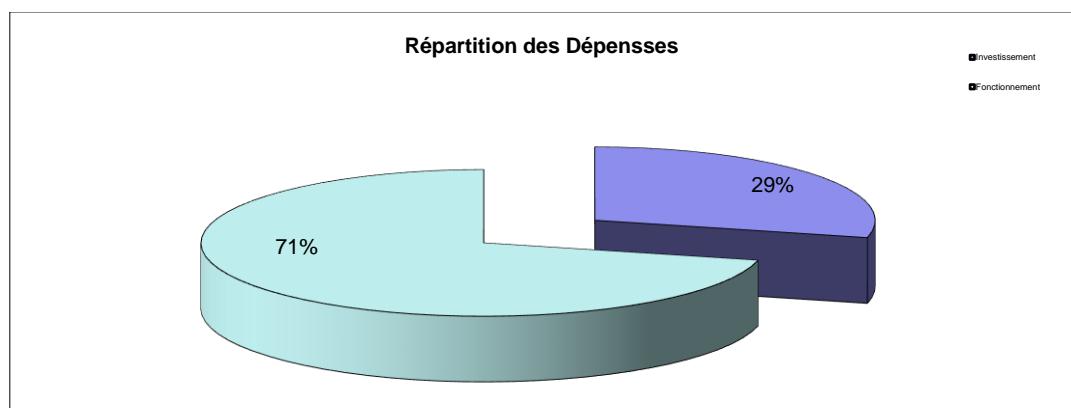


Moyens de financement (en milliers euros)



Sur un budget équilibré en opérations réelles à 5 074 461 € :

88% des recettes et 71% des dépenses proviennent de la section de fonctionnement



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et recettes à 4 497 940 €

a) Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles progressent +1,5% par rapport au budget précédent et s'élèvent au total à **3 403 462 €** (hors affectation des résultats).

Malgré la baisse massive de la Dotation Forfaitaire soit **-153 766 €** en 4 ans.

	2013	2014	2015	2016	2017
DGF+DSR+DNP	519 109	494 285	434 451	397 242	396 000
dont dotation forfaitaire	351 766 €	327 200 €	256 946 €	198 150 €	198 000 €
		-24 566 €	-70 254 €	-58 796 €	-150 €

Au total, la DGF composée de la dotation forfaitaire, de la dotation de solidarité rurale et de la dotation nationale de péréquation passe de 519 109 € en 2013 à 396 000 € au BP 2017 soit -25%. Le Projet de Loi de Finance 2016 prévoyait initialement une réforme importante de la DGF. Celle-ci a finalement été reportée à une loi de financement spécifique en 2018.

A ce stade, nous ne pouvons présager du montant attribué par la CA Provence Verte créée au 1^{er} janvier 2017 au titre de la dotation de solidarité communautaire.

Cette tension est légèrement compensée par :

- la revalorisation forfaitaire des bases votée par le Parlement fixée à 0,4% et leur augmentation physique sur la commune. Il est donc prévu une évolution du produit fiscal à taux constant de 1,34%.
- la remontée des allocations compensatrices, des taxes sur l'électricité, des droits de mutations et des produits des services

Recettes de fonctionnement			
	BP 2016	BP 2017	% n/n-1
Impositions directes	1 642 071	1 669 349	1,7%
DGF	364 000	396 000	8,8%
Dotation communautaire	344 000	290 000	-15,7%
Produits des services	489 180	501 120	2,4%
Autres impôts et taxes	224 000	236 000	5,4%
Autres dotations	70 918	82 993	17,0%
Participations	219 280	228 000	4,0%
Total recettes réelles de fonctionnement	3 353 449	3 403 462	1,5%

b) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles augmentent de 5,6% par rapport au budget précédent et s'élèvent à **3 619 194 €**

	BP 2016	BP 2017	% n/n-1
Charges de personnel (brutes)	2 148 000	2 200 022	2,4%
Charges de fonctionnement des services	1 005 485	1 081 960	7,6%
Subventions versées	102 800	101 350	-1,4%
Frais financiers	103 852	98 399	-5,3%
Dépenses imprévues	61 037	120 462	97,4%
Total dépenses réelles de fonctionnement	3 427 545	3 619 194	5,6%

On constate une croissance des charges de fonctionnement des services de 76 475 € :

- Mise à disposition du gymnase du collège par le département : 20 000 €
- Honoraires assistance juridique pour contentieux : +7 250 €
- Les frais d'alimentation de la cantine scolaire, le renouvellement des livres scolaires, et les frais de transport à la piscine : +17 600 €
- Contributions au SDIS et au Symielec +26 000 €
- FPIC : +10 000 €

Malgré ces dépenses incontournables la subvention versée au CCAS est maintenue à 37 000 € et l'enveloppe globale destinée à soutenir les associations à 65 000 €.

Les charges de personnel évoluent de + de 2,4% et tiennent compte :

- de l'augmentation de la valeur du point décidé par le gouvernement qui passe de 4,63029 € à 4,68585 € soit (+0,6% en février 2017)
- de la réforme des carrières PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) qui alloue des points d'indices supplémentaires aux agents classés en bas des grilles empêchant leur rémunération de descendre en dessous du Smic
- de la mise en place progressive du transfert des primes en points d'indice. Dispositif qui a pour objectif d'inclure une partie du régime indemnitaire dans les cotisations retraite
- de l'augmentation des différentes cotisations.

Il est important de constater que ce budget privilégie encore une fois l'autofinancement à dégager au profit de l'investissement qui s'élève à 810 000 € et progresse de +46% par rapport à l'exercice précédent.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

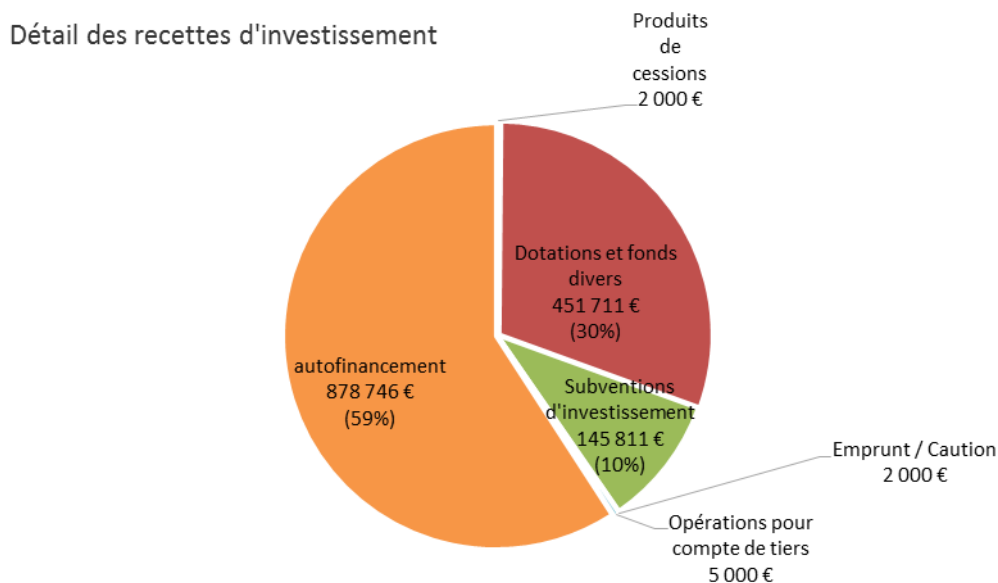
La section d'investissement est équilibrée en dépenses et recettes à 1 485 268 €

a) Les recettes d'investissement

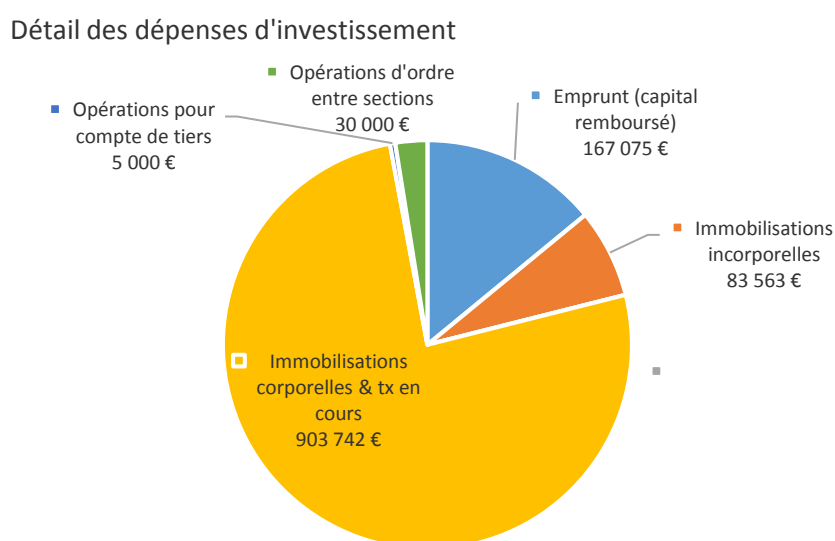
Les recettes réelles d'investissement qui s'élèvent à 606 522 € se répartissent :

- 60% d'excédent d'investissement reporté (362 711 €)
- 25% de subventions et divers (152 811€)
- 15% de FCTVA et TLE (89 000 €)
- Les produits de cessions (2 000€)

La nette augmentation de ces recettes (+399 120 €) par rapport à l'exercice précédent provient de l'accroissement de l'autofinancement permettant de couvrir le besoin de financement et des participations financières accordées par nos partenaires institutionnels.



b) Les dépenses d'investissement



Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 1 455 268 € et se répartissent ainsi :

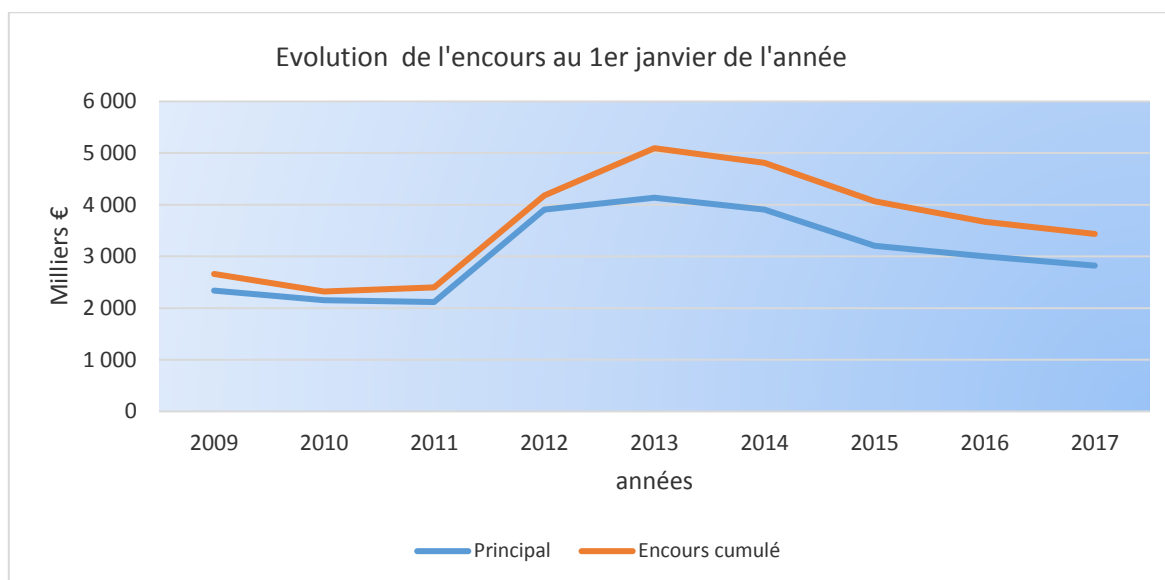
- 68 % de dépenses d'équipement (992 305€)
- 20 % déficit d'investissement reporté (295 888€)
- 12 % de remboursement du capital emprunté (167 075€)

Les études, les travaux, les acquisitions foncières ou de matériel concourent à la réalisation des équipements communaux et participent à l'accroissement du patrimoine de la Ville. Hors restes à réaliser le programme d'investissement 2017 s'établit :

- Les travaux de réparation, d'entretien sur la voirie et l'acquisition de véhicules : 473 100 €
Dont 80 000 € pour la démolition du bâtiment de Janetti et la réalisation d'une aire de stationnement gratuite, 66 000 € pour la mise en conformité des éclairages publics et le passage aux lumières blanches, 20 000 € pour l'installation de 5 poteaux d'incendie (chemins des Olivérons, du Cade, du Derrot, du Riourat, de la Garde)

- Les travaux de réparation sur les bâtiments communaux et de l'agenda Ad'Ap: 292 782 €. Dont 123 000 € pour la climatisation et le chauffage de la mairie, de la médiathèque et si possible de l'Oustaou ; 94 200 € pour la réparation de toitures, la réfection du Château et de l'Ousatou ; 30 000 € pour les études nécessaires à la création de 2 classes supplémentaires à l'école élémentaire et l'extension du réfectoire et de la cuisine.
- Les autres postes de dépenses telles que les acquisitions foncières, de mobilier, de matériel pour les écoles, la cantine et la vidéo protection : 94 600 €

LA DETTE :



L'annuité (capital + intérêts) de 262 474 €, diminue mais reste un élément qui pèse sur les marges de manœuvre de la ville. Au 1^{er} janvier 2017 la dette est composée de 21 emprunts à taux fixe et 9 emprunts garantis.

LES BUDGETS ANNEXES

BUDGET ANNEXE EAU

Montant du budget de l'eau potable : 1 330 109 €

Investissements	Fonctionnement
693 240 €	636 869 €

Au programme 2017, et avec un budget qui s'élève à 684 328 €, les opérations réelles en investissement porteront pour l'essentiel sur les travaux de remplacement de conduites (240 000 €), la pose de compteurs, les études pour un 2ème forage à Piéfama (30 000 €) et la DUP pour Tasseau (152 000 €). Les dépenses d'équipement hors remboursement du capital de la dette et restes à réaliser arrivent ainsi à 501 000 €.

Cet équilibre est permis par l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement (303 660 €)

En section d'exploitation, les charges de gestion du service (324 297€) sont couvertes en partie par les recettes issues de la surtaxe communale facturée annuellement à chaque consommateur (230 000 €) et ont trait aux frais de personnel (126 000 €) et frais généraux (109 000 €) tel que les dépenses d'entretien ou de fluides.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Montant du budget de l'assainissement : 742 923 €

Investissements	Fonctionnement
344 336 €	398 587 €

Au programme 2017, et avec un budget qui s'élève à 317 438 €, les opérations réelles en investissement porteront pour l'essentiel sur les travaux de réfection des réseaux (172 000 €), l'acquisition de matériel spécifique (51 000 €). Les dépenses d'équipement hors remboursement du capital de la dette et restes à réaliser arrivent ainsi à 228 000 €.

Cet équilibre est permis par l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement (130 336 €)

En section d'exploitation, les charges de gestion du service (241 354 €) sont couvertes par les recettes issues de la surtaxe communale facturée annuellement à chaque consommateur (234 000 €) et portent sur les dépenses de personnel attaché au service (80 000 €) mais aussi sur les frais propres à la station d'épuration et ceux nécessaires à l'entretien préventif des installations (124 000 €).

BUDGET ANNEXE BATIMENT ARTISANAL ET COMMERCIAL

Montant du budget des bâtiments artisanaux et commerciaux : 346 928 €

Investissements	Fonctionnement
206 696 €	140 232 €

Au programme 2016, et avec un budget qui s'élève à 189 997 €, les opérations réelles en investissement porteront pour l'essentiel sur les travaux d'entretien et de réparation des immeubles communaux. Les dépenses d'équipement hors remboursement du capital de la dette et restes à réaliser arrivent ainsi à 86 000 €.

Cet équilibre est permis par l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement (99 325€).

Au 31 décembre 2016 l'encours de la dette s'élevait à 238 752€, cet encours pourrait être réduit en partie avec le produit de la cession du local place de la Mairie proposé à 81 000€.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COUGOURDIER

Montant du budget lotissement Cougourdiér : 1 06 904 €

Investissements	Fonctionnement
551 952 €	554 952 €

Le budget Lotissement s'équilibre au total à 1 06 904 €. Sur ce budget 1 acte de vente a été signé en janvier 2017 et 1 compromis de vente signé en 2016 qui devrait se concrétiser cette année. Reste donc 3 lots à la vente.

		ANNEXE : PROGRAMME INVESTISSEMENT 2017	1 159 380 €
			(tot inv -dépas
		DEPENSES ENGAGEES ET INCONTOURNABLES	
		REMBOURSEMENT EMPRUNT & CAUTIONS	167 075 €
		c/45	5 000 €
		LES REPORTS ENGAGES	126 823 €
		CREDITS A AFFECTER	
			860 482 €
art. budg	serv.		
205	130	logiciel cimetière	2 000 €
205	150	Logiciel Vidéo protection	3 600 €
2031	140	frais de géomètre	15 000 €
2031	150	Etude Vidéo protection	4 800 €
2031	420	Création 2 classes & extension réfectoire VAD	30 000 €
2051	160	licences jvs + logiciel inscription école	5 000 €
2112	140	acq voiries pour élargissement chemins	30 000 €
2128	440	demolition et création parking janetti	80 000 €
2135	420	Ecole 1 clim algéco + vidéophone	10 000 €
2135	420	extracteur fumée + clim (Mairie,Médiathèque,PM, CTM, Oustaou), vidéophone PM, chaudière club bonne humeur	113 000 €
2138	440	création 2 wc public	10 000 €
2151	440	travaux réseaux de chaussée anglades, escarrants ND, olivérons, accessibilité cimetière etc...	120 000 €
2152	440	installations voirie (signalisation verticale etc...) réfection des murs	40 000 €
2158	430	acquisition de 2 débroussailleuses	3 000 €
2158	440	achat d'1 troconneuse	1 000 €
2181	420	reprise génoise église	3 000 €
2181	420	Ecole installation de 2 blocs portes + 2 radiateurs	4 900 €
2181	420	création local au cimetière	6 000 €
2181	420	réfection des toitures (coté dentiste) 25 mal foch, Trésor Public + rep divers locatif	33 300 €
2181	420	réfection château , oustaou (charpente & menuiseries), peinture mairie & porche,	47 000 €
2181	422	Ad'AP	8 700 €
2182	400	acquisition d'1 balayeuse	120 000 €
2183	160	achat de matériel de bureau & informatique tt services	6 000 €
2183	300	Ecole ordinateur cantine	1 000 €
2183	300	Ecole ordinateur directrice école petit bois	1 000 €
2184	160	achat de mobilier tt services	5 000 €
2184	300	Ecole achat de tables, chaises cantine	500 €
2184	300	Ecole 25 chaises élémentaires + 9 panneaux liège + panneau information	2 700 €
2184	420	mobilier élections	5 900 €
2184	420	mat festivités (tables, chaises, tentes, estrade amovible, panneau expo...)	9 700 €
2184	420	aires de jeux les launes, gd stade, parcours de santé, font basse etc... Conformité des jeux existants	9 082 €
2184	440	mob urb : 4 bancs, 4 poubelles, 4 tables PN	7 500 €
2188	150	Police municipale achat de 2 armes + 1 appareil photo	2 100 €
2188	160	autres immobilisations tt services	4 000 €
2188	200	tv + console jeux	900 €
2188	300	Ecole Sèche Linge , 2 vidéoprojecteurs avec bras	2 500 €
2188	300	Ecole Lave linge, trancheuse, rideaux...	3 500 €
2188	420	moteur cloche église	2 000 €
2188	420	tapis et protections pour dojo et salle gym oustaou	7 200 €
2188	421	Ecole mater porte local vélos avec encadrement	2 000 €
2188	440	4 radars pédagogiques	6 000 €
2188	450	décoration de Noël	6 600 €
2188	450	mise en conformité EP, passage à blanc...	60 000 €
21534	140	réseau électrification dossier Gelly	5 000 €
21568	440	5 poteaux incendies (chemins des Olivérons, du Cade, du Derrot, du Riourat, de la Garde)	20 000 €

EAU PROGRAMME INVESTISSEMENT 2017		684 328 €
DEPENSES ENGAGEES ET INCONTOURNABLES		
	REMBOURSEMENT EMPRUNT & CAUTIONS	3 383 €
	LES REPORTS ENGAGES	179 945 €
	CREDITS A AFFECTER	501 000 €
articles	propositions	501 000 €
	ETUDES	
203	DUP TASSEAU	22 000 €
203	2ème forage Piéfama	30 000 €
211	ACQUISITION TERRAIN SAYE	11 000 €
	TRAVAUX	
2158	DUP TASSEAU	130 000 €
2156	mat exploitation	44 500 €
2158	compteurs sectoris, pose de compteurs	23 500 €
2315	remplacement conduites (rte du lac,...cf schéma directeur de l'Eau)	240 000 €
ASSAINISSEMENT PROGRAMME INVESTISSEMENT 2017		302 883 €
DEPENSES ENGAGEES ET INCONTOURNABLES		
	REMBOURSEMENT EMPRUNT & CAUTIONS	19 943 €
	LES REPORTS ENGAGES	54 940 €
	CREDITS A AFFECTER	228 000 €
articles	propositions	228 000 €
	ETUDES	
203	Poste de Relevage st Martin + SDA	5 000 €
	TRAVAUX	
2158	création réseaux les olivérans, ND, Lagarde, Coteaux du soleil, PR st Martin	172 000 €
	ACHAT DE MATERIEL	
2156	mat spécifique (pompes de relevage, collecteur qu les Moulins...)	41 000 €
2156	mat techniques Step	10 000 €
IMMEUBLE PROGRAMME INVESTISSEMENT 2017		104 325 €
DEPENSES ENGAGEES ET INCONTOURNABLES		
	REMBOURSEMENT EMPRUNT & CAUTIONS	18 325 €
	LES REPORTS ENGAGES	0 €
	CREDITS A AFFECTER	86 000 €
articles	propositions	86 000 €
	TRAVAUX	
2181	Divers travaux d'aménagement, sécurisation, entretien...	66 000 €
2181	CABRE D'OR Ad'AP	20 000 €